

Compte rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL de BALADOU en date du Mardi 10 janvier 2017.

La séance est ouverte à 20 heures 30 minutes sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Philippe PAGEOT.

Sont présents: Jean Philippe PAGEOT, Eric LAFAURIE, Lionel CHABREYRIE, Jean Paul CAMPASTIE, Patrick LAVILLE, Hervé CLEDEL, Isabelle GRISET, Jean DELVERT, Laurence GOURSAT.

Absents excusés: Nicole CREMOUX, Jocelyne AUDRAN MAURY.

Absents : néant.

Secrétaire de séance : Jean DELVERT.

Isabelle GRISET donne lecture du compte rendu de la séance du 07 décembre 2016, lequel est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

Délibérations : NEANT

Questions diverses :

- 1) Fusion : extension de Cauvaldor.
- 2) Définition des projets d'aménagements de la salle des fêtes.
- 3) Préparation des vœux de la municipalité et présentation du film des mémoires des aînés.

Questions diverses :

1) Fusion : extension de Cauvaldor.

Mr le Maire nous présente un compte rendu de la réunion du 7 janvier 2017 à 9 h à la salle des fêtes de Biars de Cauvaldor pouvant s'intituler « L'an I de Cauvaldor II ». Cauvaldor s'est élargi avec l'arrivée de la communauté de communes de Cère et Dordogne et la commune nouvelle de Sousceyrac en Quercy au 1^{er} janvier dernier.

Le président sortant Gilles Liébus, seul candidat, a été réélu avec 82 voix sur 109 votants.

15 vice-présidents ont ensuite été élus, ainsi que 18 membres du bureau (pour le Pôle Souillac/Martel/Rocamadour : Ernest Maury, Michel Sanfourche, Jean-Pierre Favory, Jean-Luc Laborie et Guy Floirac).

Le nom de la nouvelle communauté restera « Cauvaldor » et son siège social est fixé à Souillac.

2) Définition des projets d'aménagements de la salle des fêtes.

Un architecte a été rencontré et deux autres au minimum seront contactés. Une proposition sera faite.

Le débat porte sur la nécessité de renover la salle des fêtes, peut-être au détriment de la construction d'autre locaux (bâtiment municipal par exemple avec location de locaux, lotissement derrière l'école...).

Concernant la salle des fêtes, les travaux envisagés seraient plus à considérer comme une remise aux normes : WC handicapés (emplacement, séparés salle des fêtes et extérieur ou commun « joints »), électricité, ouvertures, plafond... Concernant la nature du sol, il sera demandé les besoins des associations utilisant régulièrement la salle des fêtes afin de trouver un compromis satisfaisant tous les utilisateurs.

Une reconsidération de l'espace serait à envisager.

3) Préparation des vœux de la municipalité et présentation du film des mémoires des aînés.

La date retenue est fixée au dimanche 29 janvier.

Avant les vœux de la municipalité vers 11h 30mn, sera projeté le film sur la mémoire des aînés de la commune à 10h.

Les guirlandes :

Le RV pour enlever les guirlandes est fixé au samedi matin 14 janvier à 10h et demie.

Nettoyage de l'appartement en dessus de la mairie :

La situation est compliquée pour l'instant dans la mesure où le locataire est parti mais pas de façon officielle !!!

Le petit baladin :

Une séance de relecture est prévue le 17 janvier à 20h 30 mn et l'aggraffage sera effectué le vendredi 20 janvier.

La cabine téléphonique:

Désaffectée, elle sera nettoyée, déplacée (car actuellement sur un terrain privé) et équipée d'étagères en bois.

Les élections du conseil jeunes:

Date retenue : dimanche 12 février de 10h à 12h.

Le livret d'accueil:

La « charte » incluse dans le livret d'accueil doit être revue pour une mise à jour.

Panneaux indicateurs:

Deux panneaux doivent être achetés : « Le Mas Del Pech » et « Les Matières ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée par Mr le Maire à 22 h 40 mn.

En foi de quoi a été dressé le présent procès verbal.



Baladou 17/01/2017
Jean-Philippe Pageot